

Résumé

d'une communication présentée lors du

Symposium nord-américain sur l'environnement et le commerce

Commission nord-américaine de coopération environnementale

L'industrie forestière dans l'État de Chihuahua : les répercussions économiques, écologiques et sociales depuis l'ALÉNA

par María Teresa Guerrero et Francisco de Villa, *Comisión de Solidaridad y Defensa a los Derechos Humanos, A.C. (COSYDDHAC)*, Chihuahua (Chihuahua), et Mary Kelly, Cyrus Reed et Brandon Vegter, *Texas Center for Policy Studies (TCPS)*, Austin (Texas)

Notre étude comporte deux volets. Nous examinons d'abord les répercussions de l'ALÉNA sur les industries de l'exploitation forestière et des produits forestiers dans l'État de Chihuahua, dans le nord du Mexique, puis les effets de ces changements sur les forêts, l'environnement et les collectivités autochtones de la Sierra Tarahumara. La Sierra est une région riche en biodiversité et en traditions culturelles, mais elle est aussi touchée par des conflits socio-politiques liés, pour la plupart, à l'industrie forestière.

La production de bois, notamment de pin, a considérablement augmenté dans l'État de Chihuahua depuis la ratification de l'ALÉNA par le Mexique. Parallèlement, le Mexique affichait un accroissement à la fois de ses exportations de bois et de produits du bois, et de ses importations, notamment des États-Unis. Pendant cette même période, les industries de l'exploitation forestière et des produits forestiers ont connu une forte concentration, tandis que le nombre de scieries privées augmentait de façon exponentielle. Cependant, les *ejidos* boisés ont généralement continué de fournir du bois brut sans pour autant permettre à la collectivité de sortir de la pauvreté, et la pression sur les forêts s'est considérablement accrue au cours des dernières années. La structure socio-politique traditionnelle qui régit la production de bois des *ejidos* a su s'adapter aux conditions changeantes et se maintenir, de telle sorte que les profits continuent d'aller à une poignée de dirigeants puissants alors que la majorité des habitants ne reçoivent presque rien pour le bois qu'ils possèdent en commun.

Les tarifs douaniers qui s'appliquaient auparavant au bois et aux produits du bois seront progressivement éliminés d'ici 2003 en vertu de l'ALÉNA. Il faut cependant souligner que les États-Unis et le Canada avaient déjà pratiquement supprimé les barrières tarifaires et que les tarifs mexicains étaient en général assez faibles (de 0 à 15 % dans la plupart des cas). Les principales entreprises de produits forestiers installées dans l'État de Chihuahua soutiennent que la réduction des tarifs mexicains n'aura pas d'effets importants sur leur position concurrentielle ou sur leur production. Toutefois, les données sur le commerce montrent que les importations mexicaines dans le secteur des pâtes et papiers, en provenance des États-Unis, ont considérablement augmenté depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA. Les producteurs de pâtes et papiers de l'État de Chihuahua se voient donc obligés de maintenir des prix peu élevés pour conserver leur part du marché mexicain. Cette dynamique pourrait inciter l'industrie des produits forestiers de Chihuahua à s'opposer à la réglementation environnementale qui accroît les coûts de production soit en augmentant le coût de la matière première, soit en imposant des mesures antipollution supplémentaires.

Les dispositions de l'ALÉNA concernant les barrières non tarifaires pourraient réduire la capacité du Mexique de créer des marchés ou de développer les marchés existants pour le bois et les produits du bois obtenus par des méthodes durables. C'est le cas tout particulièrement des règles de l'ALÉNA concernant l'adoption de normes et les programmes d'achat gouvernementaux. Au bout du compte, tout dépend de la façon dont ces dispositions sont interprétées et appliquées. Dans l'immédiat, les récentes interprétations des dispositions relatives aux investissements contenues dans le chapitre 11 de l'ALÉNA, notamment dans l'affaire Metalclad, sont inquiétantes. Si ce type d'interprétation est permise, il est fort possible que le Mexique

se trouve dans l'incapacité de réglementer adéquatement les activités des entreprises canadiennes ou américaines des secteurs de l'exploitation forestière ou des produits forestiers.

Au cours des dernières années, des dirigeants autochtones et d'autres groupes ont logé des centaines de plaintes de citoyens au sujet de coupes illégales et d'autres pratiques forestières non durables dans la Sierra Tarahumara. Dans l'ensemble, la réponse du gouvernement à ces plaintes et l'application des lois sur les forêts et l'environnement dans la Sierra ont été inadéquates. Des dirigeants autochtones, des paysans, des organisations non gouvernementales et d'autres groupes demandent maintenant que les activités forestières fassent l'objet de vérifications publiques. Ils veulent également que des études environnementales exhaustives soient menées pour évaluer les dégâts causés par ces activités forestières et pour bâtir un système de gestion des terres qui protégera les forêts et l'environnement. En ce qui concerne les *ejidos* de la Sierra, il faudra apporter des ressources techniques et financières considérables, et notamment aider à développer le marché, pour permettre une exploitation forestière plus durable. Il convient également de remplacer le système corrompu actuel qui régit les pratiques forestières dans de nombreux *ejidos* de la Sierra si l'on veut observer de réels progrès.